



## Mon chiot de 2mois et demi renversé

Par **Soph67580**, le **24/09/2015** à **01:21**

Bonjour,

Mon petit bébé d'amour c'est fait renversé ce soir par un véhicule. Nous l'avons emmené directement chez le vétérinaire elle a une fracture au niveau de la patte arrière et peut être d'autre problème mais a confirmé demain quand elle sera sous anesthésie. Bref tout ca n'est pas le problème.

Elle été en laisse mon conjoint voulais traversé mais un véhicule venue à toute vitesse l'a percutée et happé sous son véhicule. Mon conjoint n'a rien pu faire. Cela c'est passé en agglomération. Dans une rue où pratiquement personne ne respect le 50. Je voulais savoir si il été possible d'aller voir la police pour pouvoir faire qqch ou au moins retrouvé la personne responsable de tout sa?

Par **Lag0**, le **24/09/2015** à **07:35**

[citation]ou au moins retrouvé la personne responsable de tout sa?[/citation]

Bonjour,

Donc on comprend que le véhicule ne s'est pas arrêté ?

Avez-vous de quoi l'identifier (type, couleur, numéro) ?

Y a t-il des témoins ?

Parce que si vous n'avez rien de tout ça, je doute qu'il y ait enquête de police...

Par **Soph67580**, le **24/09/2015** à **09:14**

Oui nous avons ce qu'il faut et il y a également une caméra au bout de la rue ou au centre ville. Le véhicule ne s'est pas arrêté. Et non aucun témoin c'était à 23h.

Par **alterego**, le **24/09/2015** à **09:35**

Bonjour,

Sur ou hors un passage protégé ?

Cordialement

Par **Soph67580**, le **24/09/2015** à **09:56**

2 pas d'un passage piéton. Il roulait tellement vite qu'il a pas vu et le chien a un avancer à savoir que c'est une laisse basic et non avec dérouleur et en plus de sa assez courte.

Par **alterego**, le **24/09/2015** à **11:25**

Bonjour,

Cas classique et cruel qui n'excuse pas pour autant l'automobiliste si tort il a.

Précisez si l'auteur du fait s'est arrêté ou a continué sa route et si Monsieur a pu relever le numéro d'immatriculation, ce dont je doute émotion oblige.

Si cela peut aider à votre réflexion

<http://blogecho.over-blog.com/article-vous-venez-d-eccraser-un-chien-a-qui-la-faute-97916778.html>

Cordialement

Par **moisse**, le **24/09/2015** à **11:37**

Bonjour,

Attention au respect du code de la route, lequel oblige l'automobiliste à s'arrêter si un piéton fait mine de traverser et exprime clairement cette intention.

Cela semble être le cas à présent, l'animal est tenu en laisse donc ne divague pas.

[citation]2 pas d'un passage piéton.[/citation]

C'est toute la différence entre respect et incivilité.

Par **Soph67580**, le **24/09/2015** à **12:02**

Alors non le conducteur ne sais pas arrêter et non mon conjoint n'a pu relever la plaque enfin il a remarqué que c'était une plaque allemande mais rien d'autre et la marque du véhicule également. Je veut juste savoir si je peut aller voir la police et retrouver le responsable. Il ne respecter pas la vitesse. Il ne s'est pas arrêter et sa serait mon conjoint qui serais responsable ? Ou va le monde ? Et si c'était mon conjoint qui se serait fait renversé c'est pareil ?

Quand on tape du gibier l'assurance nous dit il faut être maître de son véhicule mais taper un chien c'est le propriétaire du chien qui dois savoir tenir son chien ? C'est quoi ces lois ?

Par **alterego**, le **24/09/2015** à **13:49**

Vous présenter la situation ne signifie pas prendre partie pour l'automobiliste, autrement dit être contre vous.

Il y a des textes de loi et l'interprétation des faits par les tribunaux conduisant à leurs décisions.

Vos informations, sincères et complètes, ne nous permettent pas de présumer la suite qui sera donnée à cet accident si vous portiez l'affaire devant le tribunal compétant.

Cordialement